



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



Loïc MASURE

LABORATOIRE D'INFORMATIQUE, DE ROBOTIQUE ET DE MICROÉLECTRONIQUE DE MONTPELLIER – UMR 5506

Section 02 du Comité national de la recherche scientifique – Collège B1

Chercheur au Laboratoire d'Informatique, de Robotique, et de Microélectronique de Montpellier (LIRMM) depuis 2023, mes travaux portent sur la cryptographie appliquée, et plus particulièrement sur la résilience des implémentations cryptographiques face à des attaques physiques (side-channel attacks) dans lesquelles un adversaire peut mesurer des grandeurs physiques (temps d'exécution, courant consommé, champs électro-magnétique) dans le but de les relier à des valeurs secrètes. Mes travaux se situent à la croisée de plusieurs domaines (traitement du signal, apprentissage automatique, cryptographie appliquée). Cette diversité des domaines de recherche me donne l'opportunité d'interagir avec un large spectre des disciplines de notre section, et même au-delà (sections 03 et 10). Par ailleurs, mon parcours professionnel, débuté au CEA, poursuivi dans une université étrangère, et désormais au CNRS, m'a permis de faire l'expérience de plusieurs structures de recherche aux modes de fonctionnement différents, et il me tient à cœur de contribuer à préserver les spécificités et le cadre que procure notre environnement de travail, en terme d'organisation et de liberté de recherche.

J'ai rejoint le SNCS dès ma prise de fonction en tant que chercheur, et j'ai à cœur de renforcer cet engagement en m'investissant au comité national, dans la section 02. En tant que jeune recrue, j'ai apprécié les efforts de transparence et de présentation de la section dans le processus de sélection et je souhaite contribuer à poursuivre et renforcer cet effort de transparence.

Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 02 s'engagent POUR :

Nous souhaitons tout d'abord la représentation la plus large possible des chercheuses et des chercheurs, qu'il s'agisse de la diversité des parcours, des approches, des activités, et des thématiques de recherche. Nous souhaitons également continuer l'effort de transparence dans les critères d'évaluation pour les concours, les évaluations, et les promotions. Nous sommes en particulier conscients du stress engendré par les concours pour les jeunes chercheuses et les jeunes chercheurs et nous nous engageons à lever, autant que faire se peut, les zones d'ombres et les incertitudes liées au processus de recrutement. Nous nous engageons également à dépasser des aspects purement quantitatifs d'évaluation et à prendre en compte tout ce qui fait l'originalité et la richesse des trajectoires de chacune et de chacun. Nous souhaitons notamment continuer à œuvrer à la valorisation des contributions logicielles, de l'interdisciplinarité, des changements thématiques, des aspects sciences et société, de la diffusion des sciences, de la prise en compte des problématiques environnementales, et de toutes les formes de contribution au-delà du pur travail de recherche. Au-delà de l'évaluation, nous serons également mobilisés sur la question de la diversité de pratiques et de besoins qui existent dans nos thématiques pour tenter de lever les freins amenés par un traitement uniforme et monolithique de la recherche. Sur les problématiques multi et interdisciplinaires, nous prendrons également contact avec les autres instituts pour œuvrer à la réduction des difficultés pratiques auxquelles font encore face aujourd'hui ce type de recherche. Nous aurons enfin à cœur de porter une attention particulière aux biais, aux aspects Diversité-Équité-Inclusion (DEI), ainsi qu'au handicap que celui-ci soit visible ou invisible, et nous serons engagés sur les questions de bien-être au travail, de santé mentale, et de lutte contre toutes les formes de harcèlement. La recherche commence par celles et ceux qui la font, et cela implique de pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège B1 de la section 02

Vincent REVERDY, LAPP UMR 5814

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

